



## **Graines germées : vers une levée des doutes !**

**L'Allemagne, pays le plus touché par la contamination par bactérie E.coli, lève le doute sur les graines germées !**

Dans un communiqué commun, l'Agence Gouvernementale allemande de l'Evaluation des Risques et l'Office Fédéral de la Protection du Consommateur et de la Sécurité des Aliments, viennent de déclarer ce jeudi 21 juillet 2011 :



**« ...il n'y a plus de raison de ne pas manger de jeunes pousses et graines germées crues...seules les jeunes pousses et graines germées issues de fenugrec importé d'Egypte ne doivent pas être consommées crues... »**

Au cours des 3 dernières semaines, des centaines de prélèvements de graines germées ou graines à germer ont été effectués en France par la DGAL et par la DGCCRF chez les fabricants, distributeurs, grossistes et détaillants.

Tous les résultats sont négatifs. Aucune trace d'E.coli O104 :H4 !!!

Nous attendons très prochainement un communiqué de levée de doute similaire de la part de nos autorités sanitaires françaises.

### **Consommer les graines germées, en toute sécurité...avec Germ'line**

**Nous en profitons pour rappeler :**

- Qu'aucune graine importée d'Egypte n'est utilisée chez Germline
- Que nos systèmes de traçabilité ascendante et descendante permettent d'assurer la parfaite maîtrise de l'origine de nos graines et de leur destination
- Que toutes nos graines à germer font l'objet d'un contrôle qualité rigoureux, notamment sur les bactéries pathogènes, avant toute mise en production. Nous y avons ajouté la bactérie O104 :H4 depuis la crise (tous les tests effectués sont négatifs)
- Que nous appliquons des normes d'hygiène strictes, tant au niveau du matériel que des opérateurs et de l'environnement de travail
- Que nos produits finis sont acheminés jusqu'aux lieux de vente dans l'intransigeance du respect de la chaîne du froid.



### **Nos engagements :**

- Parce que la SECURITE ALIMENTAIRE a toujours constitué un engagement irrévocable chez Germline.
- Parce que profiter des bienfaits d'une consommation régulière de graines germées a toujours constitué VOTRE DROIT.
- Et parce que fabriquer des graines germées offrant toutes les garanties de fraîcheur et de qualité a toujours constitué NOTRE DEVOIR.

**Continuez à consommer nos graines germées ou nos graines à germer et continuez à profiter de leurs nombreux bienfaits...en toute sécurité !**